

l'existence du problème. Apparemment le gouvernement s'aperçoit, enfin, qu'il y a du chômage et c'est tant mieux vu que le nombre des sans-travail a atteint le sommet le plus élevé pour cette saison-ci de l'année, depuis les jours sombres des années 30. Pour le mois dernier le chiffre en était de 368,000.

Quelle est la situation actuellement? Je suis heureux de constater que le gouvernement n'envisage plus le problème avec cette attitude de satisfaction complaisante. Il semble plutôt pris de panique. Il est passé de la torpeur à la panique. J'espère que cette panique ne s'aggravera pas, car on ne peut maîtriser une situation quand on tremble de peur. Il faut pour cela demeurer calme et réfléchi. L'an dernier, le gouvernement se montrait calme et réfléchi, mais maintenant c'est le contraire et il s'énervé trop. Néanmoins, je suis convaincu que ce comité sénatorial étudiera toute cette question judicieusement.

L'honorable M. Brunt: Quoi qu'il fasse, le gouvernement a toujours tort. L'an dernier, il était trop apathique et maintenant il est trop enthousiaste, n'est-ce pas?

L'honorable M. Macdonald (Brantford): Il s'énervé trop. Il ne semble pas pouvoir retrouver son aplomb. Le gouvernement ne sait vraiment pas où donner de la tête mais, je le répète, le présent comité du Sénat saura étudier le sujet comme il convient. Je crois exprimer les sentiments de tous les honorables sénateurs en disant que nous sommes reconnaissants du sentiment enthousiaste quoique tardif qu'ont suscité, au cours de la dernière session, les revendications présentées par ce côté de la Chambre en faveur de l'établissement du présent comité; maintenant, après avoir ruminé le problème tout l'été, le gouvernement se décide d'agir au tout début de la présente session.

Mon ami (l'honorable M. Aseltine) a parlé du travail préliminaire effectué sous la direction du professeur John Deutsch et de ses collègues. Nous avons tous grande confiance en M. Deutsch et dans le comité.

Je crois comprendre qu'au cours de la dernière session, on a envoyé un avis à 45 organismes et particuliers de par tout le pays, les invitant à présenter des mémoires au comité. J'ai par devers moi, une liste de ces organismes et personnes. Trente-huit personnes ou organismes ont accepté de présenter leurs observations par lettre ou en personne et je suis sûr que le comité les y invitera.

Les honorables sénateurs ont sans doute lu avec intérêt, dernièrement, qu'un éminent homme d'affaires, M. E. P. Taylor, a fait une déclaration concernant le chômage, à Londres. La *Presse canadienne* rapporte le

passage suivant paru dans le *Financial Times*, de Londres:

Selon le journal, M. E. P. Taylor, l'industriel canadien, a déclaré que le Canada devra faire face à une longue période de régression industrielle et commerciale, accompagnée de chômage massif et d'une diminution du flot d'immigrants désirables, à moins que «nous ne réagissions et que nous n'adoptions de nouvelles lignes de conduite et de nouvelles pratiques».

L'article poursuit:

En vue de résoudre la «situation d'urgence nationale», M. Taylor propose que le gouvernement crée un ministère des affaires et du bien-être économiques qui serait dirigé par un homme d'affaires de premier ordre qui pourrait faire sanctionner ses mesures remédiatrices par le cabinet...

Honorables collègues, je propose que M. Taylor soit invité à témoigner devant le présent comité. Il a dit qu'il nous faut faire face à la situation et adopter de nouvelles lignes de conduite et de nouvelles pratiques. Apparemment, il a en vue certaines lignes de conduite et pratiques nouvelles. M. Taylor est un éminent industriel et il vaudrait la peine, à mon avis, de connaître ses idées sur cette question. J'ose croire que le comité songera sérieusement à inviter M. Taylor à comparaître devant lui.

Honorables sénateurs, je n'accaparerai pas davantage le temps du Sénat pour commenter cette question. Je le répète, il me fait bien plaisir que cette motion ait été présentée au tout début de la session. Je tiens à assurer à l'honorable leader du gouvernement, bien qu'il soit à peine nécessaire de le faire à la suite du splendide travail qu'ont accompli l'an dernier les membres du comité qui siègent de ce côté-ci du Sénat, que nous ferons tout notre possible pour obtenir autant de renseignements que nous le pourrions sur cette importante question, qui est si essentielle au bien-être de notre pays.

L'honorable T. D'Arcy Leonard: Honorables sénateurs, à titre de membre du sous-comité directeur du comité spécial du Sénat sur la main-d'œuvre et l'emploi, qui a été établi à la dernière session, j'appuie le projet de résolution et je félicite le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) d'avoir présenté si tôt cette motion qui donne suite à ce passage du rapport du comité présenté à la dernière session et qui recommandait que le comité fut reconstitué le plus tôt possible après l'ouverture de la prochaine session. A mon avis, il importe au plus haut point que le comité soit reconstitué sans